



GARANTIE À VIE LIMITÉE DU FABRICANT

Ce produit est couvert par une garantie à vie limitée à partir de la date d'achat. Si le produit présente un défaut de fabrication ou de matériau, et après le retour du produit au distributeur/revendeur dans son emballage d'origine, ROBERTS® le réparera et/ou le remplacera gratuitement.

Cette garantie NE COUVRE NI l'usure normale, ni les dommages résultant d'accidents, d'une mauvaise utilisation, d'un usage abusif ou d'une négligence. Les obligations de ROBERTS au titre de cette garantie doivent se limiter à la réparation et/ou au remplacement du produit. ROBERTS ne sera pas responsable des dommages consécutifs.

Cette garantie est annulée si le produit ou n'importe quel de ses composants sont modifiés, altérés ou changés de quelque manière que ce soit, ou si le produit est utilisé d'une manière ou avec une lame qui n'est pas recommandée par ROBERTS. Cette garantie remplace toutes les autres garanties expresses ou implicites.

Pour discuter d'une réclamation,
veuillez contacter notre service à la clientèle au:

866-435-8665
du lundi au vendredi
8 h à 17 h HNE

Nous vous remercions de votre confiance!
Équipe ROBERTS®